

Et si le vélo était un des remèdes à bon nombre de nos maux: problèmes de santé liés à la sédentarité, précarité, isolement et perte de lien social, pollution urbaine, bruit, problème de stationnement, et raréfaction de l'énergie ... Simple ? À condition de se donner les moyens de rendre attractif ce mode de déplacement. C'est le but du collectif « Ma Ville à Vélo » qui s'est créé en février dernier pour interpeller les décideurs sur les actions à mener pour faire une place réelle au vélo, en toute sécurité.

Sortir du vélo loisir. Le vélo mérite plus qu'un cantonnement au dimanche matin sur la voie verte. C'est certes très agréable, mais il doit aussi être considéré comme un moyen de transport à part entière, pour aller au travail, faire ses courses, se rendre chez des amis ... Le collectif « Ma Ville à Vélo », créé en février dernier, regroupe des usagers du vélo désireux d'améliorer les conditions de circulation dans l'agglomération, en termes de sécurité, de cohérence et de couverture du réseau

cyclable. Il propose une randonnée cyclo chaque deuxième mercredi du mois pour réclamer de vrais aménagements, renforcer la signalisation destinée à faire connaître le code de la route qui s'applique en milieu urbain (**le code de la rue**), généraliser le double sens cyclable dans les zones de circulation apaisées (zones 30, zones de rencontre, zones piétonnes). L'ALE est partenaire du collectif et apporte son soutien à la démarche.

Ma Ville à Vélo

Collectif d'usagers du vélo à Charleville-Mézières

Roulez chaque mois pour le développement du vélo à Charleville-Mézières.

Rendez-vous chaque 2^{ème} mercredi du mois à 18h, place de l'Hôtel de Ville de Mézières, pour une cyclo rando (départ 18h15). Possibilité de louer des vélos à l'ARENAM (03 10 07 51 92).

maville.avelo08@gmail.com
http://mavilleavelo08.over-blog.com



Le saviez-vous ?
Une zone piétonne est autorisée aux vélos à condition qu'ils roulent au pas, sauf dispositions différentes prises par l'autorité investie du pouvoir de police.

Quand rouler à bicyclette devient un acte civique. Ce mode de déplacement entraîne un bénéfice individuel et collectif. Facteur de prévention des risques cardiovasculaires, de l'obésité, de la morbidité et de la mortalité liées à la pollution atmosphérique, il contribue à réduire le coût pour la société de ces pathologies. À une échelle plus globale, il permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre dont plus de 25 % proviennent des transports.

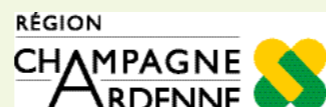
Le vélo, l'ami du commerce local. Un achat dans un hypermarché périurbain coûte plus cher en énergie qu'un achat effectué en centre ville. En vélo, vous allez au plus près: les commerçants de proximité. Vous économiserez sur le transport et surtout ... sur le temps !

Le vélo à assistance électrique (VAE). L'assistance électrique est pertinente dans certaines situations: des trajets un peu long, un parcours avec des pentes fortes, une capacité physique diminuée ... Grâce à cette assistance, vous pouvez malgré ces difficultés, vous déplacer proprement à moindre coût, avec un rayon d'action de 25 à 40 km. Pour faire le plein, une prise de courant usuelle suffit. Le VAE nécessite en revanche d'être attentif au niveau de charge de la batterie dont la qualité doit être comparée avant l'achat. Les services techniques de la ville de Charleville-Mézières disposent de VAE pour leurs déplacements.

Avec le soutien de :



Agence Locale de l'Énergie et du Climat
Association loi 1901 à but non lucratif, pour les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables
17, rue Irénée Carré, 08000 Charleville-Mézières
23A, rue André Dhôtel, Pôle des Vieux Moulins, 08130 Attigny
tél : 03 24 32 12 29 - mél : infos@aleo8.org - www.aleo8.org



Édito

Bon sang de bois ! De quel bois es-tu fais ? De quel bois te chauffes-tu ? Bûches, plaquettes, granulés ? Sans langue de bois, l'ALE fait le bilan de dix ans de mission bois-énergie dans le dossier de ce numéro. Cautère sur jambe de bois ? Assurément non ! Accompagnement des porteurs de projets, structuration de l'approvisionnement, observatoire départemental, l'Agence est un acteur majeur du développement de la filière.

Le Cabaret Vert a également fêté sa dixième édition cette année. Plus qu'un festival de musique cet événement est l'occasion de faire de l'éducation à l'environnement: économies

d'énergie et émissions de gaz à effet de serre, déchets, consommation locale et biologique ... autant de thèmes pris en compte dans l'organisation. Il y a parfois des solutions simples aux problèmes. Mais quand on baigne dans un monde de technologie et de complexité on a du mal à voir simple. Faites un pas de côté. L'énergie est coûteuse et rare, l'obésité nous gagne, la pollution nous étouffe, les centres ville meurent ... et si le vélo était la solution ? Vous gardez la ligne et la forme pour pas un sou, la sécu ne s'en porte que mieux, vous faites des courses de proximité qui profitent au commerce local !

Un Cabaret toujours plus Vert

L'éco-festival rock du Cabaret Vert n'est pas seulement un événement musical. C'est aussi l'occasion de mettre en valeur des savoir-faire du territoire et des associations, de doper l'économie locale et de faire de la pédagogie sur les questions environnementales.

La charte de développement durable du festival couvre les domaines de l'environnement, de l'économie et de la solidarité. Élu Greener festival trois étoiles en 2013, le Cabaret Vert poursuit ses efforts sur le volet environnemental afin de réduire son impact sur l'eau, l'énergie, les déchets et les émissions de gaz à effet de serre.

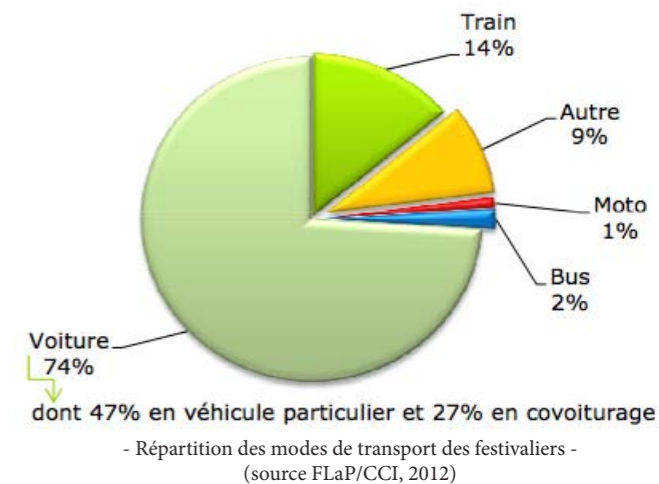
Sur l'alimentation, il est prévu d'établir une charte de restauration durable avec des objectifs concernant l'origine et la saisonnalité des produits. Mais la plus grande marge d'amélioration se situe dans le domaine des transports. En effet, l'essentiel des émissions de gaz à effet de serre (GES) et des consommations d'énergie provient du déplacement des festivaliers pour rejoindre le site: 74 % des participants viennent en voiture. L'axe transport a donc été renforcé pour la dixième édition et sera encore amélioré dans les années à venir.

L'accès en bus. Le Cabaret Vert et la compagnie « OnTours » ont proposé aux festivaliers un pack comprenant le transport, le camping et l'entrée pour les 4 jours. Cette offre concernait plusieurs villes de Belgique et du Nord-Est de la France. Par ailleurs, tous les réseaux de bus étaient présentés dans la rubrique « infos pratiques ».

L'accès en train a été favorisé grâce à des prix promotionnels SNCF (billet d'entrée couplé au billet de train) et TER Champagne-Ardenne (50 % de réduction

sur billet A/R). La communauté de communes des Crêtes Préardennaises proposait également des billets de train gratuits aux festivaliers du territoire, au départ des gares de Poix-Terron et Amagne-Lucquy.

La promotion du covoiturage. Le festival entretient un partenariat avec le site blablacar.fr. Cette année le Parc Naturel Régional des Ardennes et la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises se sont associés à la démarche de l'association FLAP (organisatrice du festival) pour développer des aires de covoiturage dans les Ardennes.



Favoriser le vélo. Un parking a été mis à la disposition des festivaliers souhaitant venir à bicyclette.

Avec toutes les possibilités offertes, plus aucune bonne raison de venir (seul,e) en voiture. Chacun pouvait contribuer à réduire l'impact global du festival sur l'environnement.

L'ALE a été associée à cette démarche de réduction des consommations d'énergie et d'émissions de GES.

DOSSIER : dix ans de mission bois-énergie à l'ALE

L'ALE est l'opérateur bois-énergie pour le département des Ardennes et le référent en « veille technologique » à l'échelle de la Région. Depuis sa création, l'agence a participé au développement de la filière à travers différents programmes européens, avec le soutien des collectivités. Dix ans d'accompagnement de projets, d'aide à la structuration de l'approvisionnement et d'observatoire. Rétrospective et perspectives.



Qu'il soit utilisé en collectif ou en individuel, chez les particuliers, en milieu agricole ou industriel, le bois-énergie fait des adeptes. Il faut dire qu'il présente des avantages de taille: un prix au kWh le plus bas, un approvisionnement local, un bilan CO₂ neutre. Ajoutons à cela que la filière génère plus d'emplois, qui plus est locaux, que les filières conventionnelles et vous comprendrez pourquoi l'ALE s'est efforcée d'en faire la promotion.

Celle-ci a pris des formes variées: visites de chaufferies, documents de communication (plaquettes, articles, lettre d'information, mailing etc ...), évènements, chantiers de broyage.

En 10 ans

- + de 1300 visiteurs de chaufferies
- 253 notes d'opportunités
- 38 articles parus dans l'Ardennais
- 25 documents de communication
- 11 événements bois-énergie
- 5 animateurs bois-énergie
- 3 programmes européens



L'accompagnement des petites collectivités rurales. Quatorze communes ont opté pour le bois. Quatre viendront allonger la liste en 2014 et six autres en sont au stade de la réflexion. Les puissances installées s'échelonnent entre 45 kW et 350 kW et les réseaux de chaleur vont de 15 ml* à 650 ml. La commune de Vendresse a été pionnière puisqu'elle fête également les 10 ans de sa chaufferie bois (photo ci-dessus) qui alimente la mairie, l'école, la bibliothèque et dix logements.

(* mètre linéaire)

L'accompagnement des maîtres d'ouvrage. Dès l'émergence d'un projet, l'ALE apporte son concours en proposant une **note d'opportunité**. Cette note pose les bases techniques et économiques destinées à évaluer la pertinence d'un projet. Si celle-ci est avérée, notre chargé de mission apporte son aide à la rédaction du **cahier des charges** pour l'étude de faisabilité et, le cas échéant, au montage du **dossier de subvention**.

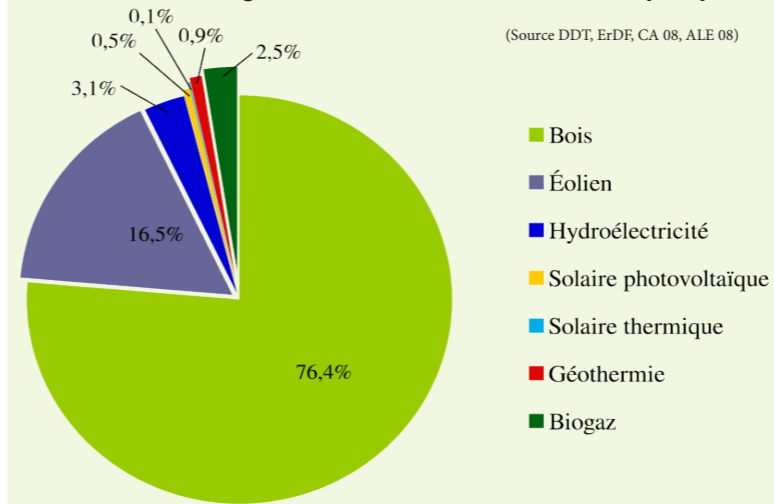
En réalisant une veille technologique et en participant aux événements nationaux sur le bois-énergie, les chargés de mission de l'ALE se tiennent informés des dernières évolutions et peuvent en faire profiter leurs interlocuteurs, en toute neutralité. Pour compléter l'accompagnement, les porteurs de projet peuvent également bénéficier d'une **visite de chaufferie** disposant d'un bon retour d'expérience.

Collaboration transfrontalière. L'ALE est engagée depuis 2004 dans le programme de coopération transfrontalière EUROWOOD qui regroupe les régions Champagne-Ardenne, Picardie, Nord-Pas-de-Calais et Wallonie. EUROWOOD s'inscrit dans le cadre du programme européen INTERREG. L'objectif vise à établir un pôle transfrontalier d'expérimentation, de démonstration et de valorisation de la filière bois en vue de la renforcer d'un point de vue économique et social, dans le respect de l'environnement. L'action consacrée au bois-énergie comprend :

- L'étude et la diffusion des données transfrontalières
- Le soutien à l'émergence de projets
- La réalisation de pré-études technico-économiques
- L'accompagnement technique et administratif des porteurs de projet
- La normalisation de combustibles
- L'optimisation de la logique d'approvisionnement

Le programme Eurowood s'est achevé en 2012 mais la mission s'est poursuivie grâce au soutien financier de l'ADEME, de la Région Champagne-Ardenne, du Conseil Général, des communautés de communes des Crêtes Préardennaises, de l'Argonne Ardennaise et des Trois Cantons.

Production d'énergies renouvelables dans les Ardennes (2013)



(Source DDT, ErDF, CA 08, ALE 08)

- Bois
- Éolien
- Hydroélectricité
- Solaire photovoltaïque
- Solaire thermique
- Géothermie
- Biogaz

Qui sont les utilisateurs de bois ?

- Le secteur privé, représenté par les entreprises industrielles (notamment celle liées à l'industrie du bois), le tertiaire, les agriculteurs et les structures d'hébergement.
- Les collectivités et établissements publics.
- Les particuliers, essentiellement en bûches.

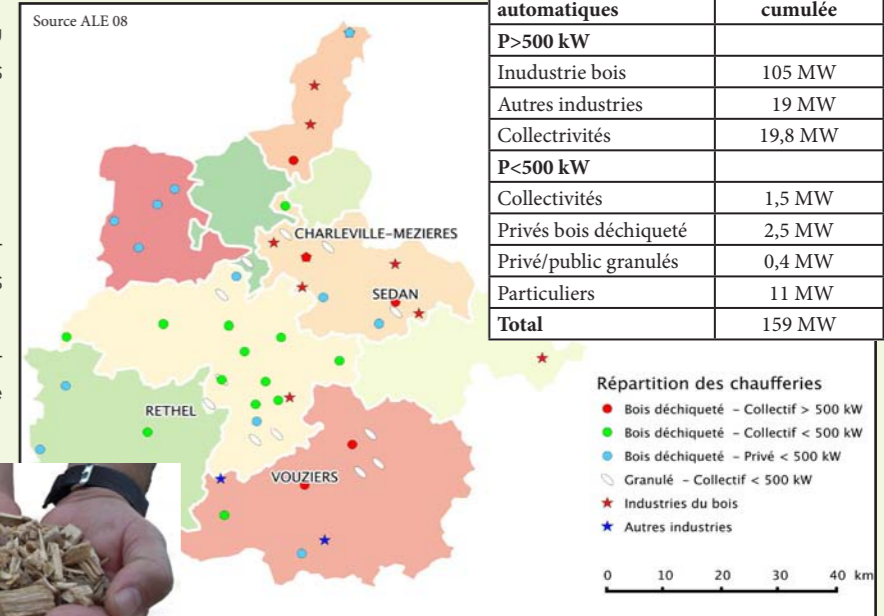
Les chaufferies de forte puissance (>500 kW) se trouvent chez les industriels, dans les grandes ou moyennes collectivités et les établissements publics.

Les chaufferies de faible puissance (<500 kW) sont portées par des communes rurales et maîtres d'ouvrage privés.

La mission d'observatoire du bois-énergie. À l'échelle départementale en 2013, le bois-énergie était la première source d'énergie renouvelable utilisée (76,4%) devant l'éolien (16,5%). Il représentait ainsi 11,3 % de la consommation finale d'énergie. C'est dire la place que représente la biomasse dans la perspective de transition énergétique.

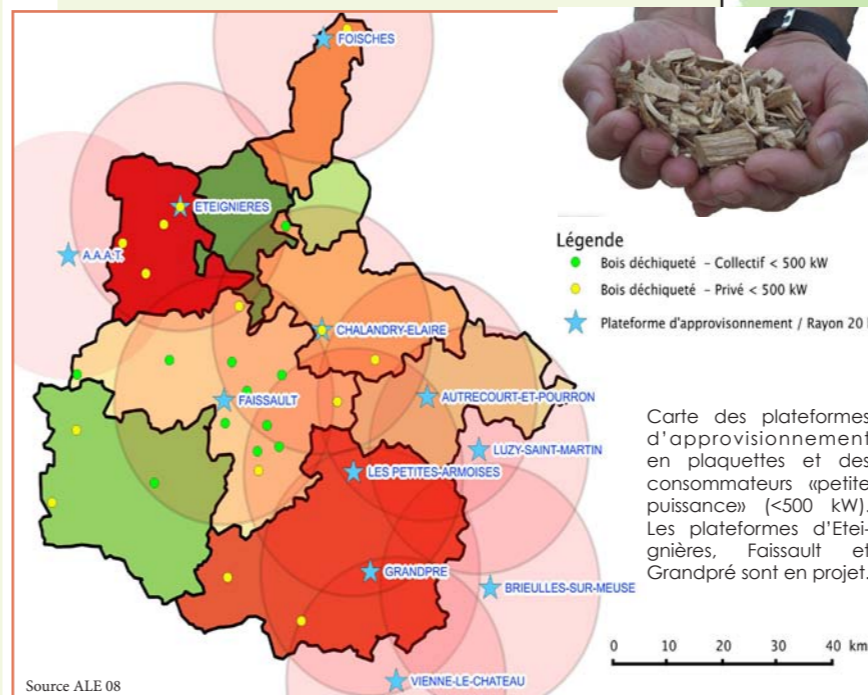
Le secteur du bois-énergie c'est aussi des emplois car il mobilise des compétences et des savoir-faire sur toute la filière: fabrication, vente, installation, et entretien d'appareils de chauffage, bûcheronnage, broyage ... En prenant en compte les emplois indirects et induits, le nombre d'équivalent temps plein (ETP) est estimé entre 529 et 1240 ETP. La majeure partie des emplois se situe dans la fabrication des appareils domestiques de chauffage (Deville et Invicta, environ 400 emplois).

Source ALE 08



Chaufferies automatiques	Puissance cumulée
P>500 kW	
Inindustrie bois	105 MW
Autres industries	19 MW
Collectivités	19,8 MW
P<500 kW	
Collectivités	1,5 MW
Privés bois déchiqueté	2,5 MW
Privé/public granulés	0,4 MW
Particuliers	11 MW
Total	159 MW

L'approvisionnement en plaquettes se structure progressivement avec l'objectif de répartir les plateformes harmonieusement sur le territoire, pour rapprocher la production et le stockage du bois des consommateurs. L'ALE est fortement impliquée dans cette démarche qui nécessite de la concertation, une bonne connaissance du territoire et des acteurs du bois. L'augmentation de la capacité de stockage permettra également de produire un combustible de qualité, point particulièrement important pour les petites chaufferies, et d'assurer la continuité de la fourniture.



Source ALE 08

Encore de belles perspectives.

- Relance d'un nouveau programme transfrontalier à l'étude. Le travail commun de partage d'expérience et de codéveloppement de la filière est bénéfique mais la mise en oeuvre des programmes européens reste très lourde.
- Suivi technique des chaufferies qui doit permettre des mesures de rendements, de combustion et d'émissions de particules fines. Ce travail permettra de définir un ensemble de bonnes pratiques.
- Élaboration d'une **charte qualité pour les plaquettes** afin de garantir des caractéristiques de performance et de stabilité du coût de la chaleur. Suivi de l'initiative d'Enercoop Ardennes-Champagne de vendre ce combustible au kWh plutôt qu'au mètre cube apparent (map) ou à la tonne.
- Poursuite du travail de structuration de la filière d'approvisionnement
- Promotion du bois énergie auprès des entreprises et copropriétés.

Plus d'infos sur <http://www.ale08.org/-Bois-Energie-.html>